

Le Canada et l'Afrique

PHOTO MIKE FAUGIERE - NIGER



- *La disparition des forêts tropicales signifie qu'il devient impossible de satisfaire aux besoins fondamentaux de bon nombre de personnes.*

développement et à la Banque de développement des Caraïbes servent à financer des projets forestiers. En outre, l'ACDI appuie financièrement plus de 125 projets menés par des ONG canadiennes, des institutions d'enseignement et des ONG internationales. Depuis 1968, ces organismes ont mené à terme plus de 300 projets, au nom de l'ACDI. La plupart de ces projets prévoyaient la plantation d'arbres par les communautés locales de façon à aider les gens à améliorer leur niveau de vie et à satisfaire à leurs besoins, tout en améliorant leurs ressources forestières.

Contre la baisse de la productivité des forêts et la dégradation du sol exige une approche multiple fondée sur un programme de développement durable. C'est dans cette perspective que l'ACDI a passé en revue ses lignes directrices sur les forêts en 1983-1984. Cet examen a permis la mise à jour d'une stratégie dans le secteur des forêts pour l'an 2 000, afin d'aider les pays en développement à gérer de façon efficace leurs ressources forestières, de favoriser l'utilisation rationnelle des forêts et de créer de nouvelles ressources forestières.

L'aménagement des forêts est l'élément clé de toute stratégie de conservation des ressources naturelles. Cependant, dans les pays en développement, les obstacles à l'aménagement des forêts sont nombreux : ces pays possèdent peu d'information sur les ressources existantes, les politiques sur les forêts et l'utilisation des terres sont souvent désuètes et difficiles à

appliquer, le personnel qualifié y est rare et les institutions d'enseignement en foresterie manquent de personnel et de ressources. La plupart des spécialistes sont d'avis que le secteur des forêts dans les pays en développement est l'un des plus sous-estimés et que les mesures d'aménagement et de contrôle des forêts sont souvent déficientes. Il y a un urgent besoin d'améliorer les bases de données sur les ressources opérationnelles et d'introduire des pratiques d'aménagement scientifiques et valables.

Plus de la moitié des projets de l'ACDI dans ce domaine sont axés sur le développement des ressources forestières, afin de permettre aux pays du Tiers-Monde d'évaluer l'étendue, la qualité et la quantité de leurs ressources. Plus de 15 projets mis en œuvre depuis 1978 comportent un volet sur l'inventaire des ressources, ce qui constitue la base de tout plan d'aménagement des forêts. Ainsi, des projets portant sur l'inventaire des ressources forestières ont récemment été mis sur pied à Sainte-Lucie, en Indonésie, au Népal, au Honduras, au Soudan et au Cameroun.

La faiblesse des institutions constitue l'un des plus grands obstacles à l'amélioration des techniques d'aménagement. C'est pourquoi bon nombre des projets de l'ACDI aident à consolider les services forestiers par la formation du personnel et l'établissement d'écoles professionnelles. De tels projets sont en cours au Cameroun, en Guyana, au Honduras, en